

CAP EMPLOYÉ DE VENTE

par la voie de l'apprentissage

LA FORMATION

Le C.A.P. Employé de Vente comprend deux options :

Option A : produits alimentaires,

Option B : produits équipement courant.

• Les qualités requises :

Disponibilité, motivation, bonne présentation, dynamisme, bonnes capacités relationnelles et de communication.

• Les disciplines enseignées :

- Français,
- Histoire – géographie,
- Mathématiques – sciences physiques,
- Education physique et sportive,
- Langue vivante,
- Vie sociale et professionnelle,
- Initiation Economique et Juridique
- Hygiène (Option A)
- Matières professionnelles

L'APPRENTISSAGE

Signature d'un contrat de travail avec un Maître d'Apprentissage pour une durée de 2 ans. La formation est de 420 heures par an au CFA. L'apprenti sera présent au CFA 1 jour par semaine et 2 jours toutes les deux semaines. Le reste du temps, il sera dans son entreprise d'accueil.

• Missions confiées dans l'entreprise :

- Relation avec la clientèle,
- Réception des marchandises,
- Hygiène (Option A),
- Présentation et suivi des différents produits,
- Vente.

MÉTIER

Le titulaire du C.A.P. Employé de Vente remplit les missions suivantes :

- Participer à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits.
- Accueillir et informer la clientèle,
- Présenter les caractéristiques techniques et commerciales des produits.
- Conseiller le client, conclure la vente.
- Proposer des services d'accompagnement de la vente (encaissement, carte de fidélité, etc.).

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

Option A (produits alimentaires) : Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacier, charcutier, traiteur, épicerie, commerce de primeurs, rayon « produits frais » de la grande distribution.

Option B (produits équipement

courant) : Commerce de détails dans le textile, chaussure, papeterie, droguerie, presse-tabac, bazar, décoration, etc., rayons non alimentaires de la grande distribution.

- Contribuer à la fidélisation de la clientèle.

LES DÉBOUCHÉS

Vie active ou Bac Pro